

**Du 5 au 15 décembre 2022, se dérouleront les élections des représentants des locataires qui siégeront au conseil d'administration de TAH.**

[Consulter les listes électorales](#)

## **Pourquoi voter ?**

### **1 - Parce que les représentants des locataires défendent vos intérêts**

Voter aux élections, c'est vous donner la possibilité de choisir vos représentants qui défendront vos intérêts au conseil d'administration de Terres d'Armor Habitat. Les représentants des locataires rencontrent le bailleur plusieurs fois par an pour lui parler des résidences, lui faire part vos questions ou vos remarques.

### **2 - Parce que voter, c'est s'exprimer**

Vous votez pour que votre avis puisse être pris en compte. Parmi les programmes des différents candidats, vous pouvez choisir celui qui comprend le mieux vos attentes et vos besoins.

### **3 - Parce que les représentants prennent des décisions importantes qui vous concernent directement**

Travaux, qualité des logements, entretien des parties communes, gestion de la résidence, avenir du quartier, maîtrise des charges, attributions de logements... Les décisions votées en Conseil d'administration impactent votre quotidien. Choisir des représentants, c'est agir concrètement pour que votre quotidien s'améliore.

### **4 - Parce que les représentants sont aussi des locataires en Hlm**

Ils vivent dans une résidence gérée par le même bailleur, ils connaissent donc la réalité du terrain et partagent les mêmes intérêts que vous.

### **5 - Parce que les représentants ont un vrai pouvoir de décision**

Les représentants des locataires participent à la prise de décision du conseil d'administration, disposant d'un droit de vote à égalité avec les autres administrateurs.